

La naissance d'un port à Lutry

Il sera l'un des derniers à être construit sur la rive suisse du Léman. Et tout n'est pas simple. Voyage au cœur d'un projet

Denis Pittet

Comment construit-on et pense-t-on un port aujourd'hui? Pour Gabriele Rossi, tout passe par ce mot d'ordre: «Comprendre le site.» L'homme est l'architecte-urbaniste à l'origine du projet du port de Lutry, sur les bords du Léman. Ce port sera certainement l'un des derniers avant longtemps à être construit sur la rive suisse du lac. Une raison supplémentaire pour ne pas rater le rendez-vous. La résident tout l'enjeu et le défi: «Un port n'est pas un garage à bateaux; un port est une infrastructure d'intérêt public; un port est un élément du paysage», affirme l'architecte. Fort de ces trois constats, le travail peut commencer.

Comprendre le site. Le futur port prendra place à l'entrée ouest de Lutry, juste avant le terrain de foot. Quelle est la nature de ce lieu, son évolution dans le temps? Dès le XIVe siècle, la ville dispose hors les murs d'une grande place. L'endroit sert aux exercices militaires. La vocation d'«espace public» est donc inscrite ici depuis longtemps. En 1791, le bâtiment du Vieux-Stand est érigé à son emplacement actuel. De plus, grèves et vieux tableaux l'attestent, la baie qui fait face au bâtiment abritait déjà des bateaux. La logique veut que le Vieux-Stand devienne le barycentre du projet.

L'infographie est utile à la compréhension de la suite. A partir du Vieux-Stand, l'architecte trace deux droites: la première est perpendiculaire aux lignes forces de la rive actuelle; la seconde est perpendiculaire à la façade sud du Vieux-Stand. Ces deux droites définissent tout le projet, qui s'articule autour d'elles. Dès lors, deux demi-ovales formeront le



Gabriele Rossi, sur la terrasse du Vieux-Stand, indique la direction où le port s'étendra. Ungeicht

futur port. L'un soulignera la courbe existante de la rive; l'autre lui fera face et protégera l'anse existante. Plus à l'est, une digue prolongera le chemin de la Combe, où coulait alors un ruisseau; elle protégera le port de la Vaudaire.

Il y a plus: la droite perpendiculaire aux rives «coupe» le futur port en deux zones bien distinctes, à l'est

ture et offrira une zone plus «sauvage», à l'image de ce qui existe déjà aujourd'hui.

Pour Gabriele Rossi, il n'existe pour chaque site qu'une seule réponse logique et rationnelle, tenant compte précisément de l'histoire du lieu et de ses transformations antérieures. Tout le monde partage-t-il ce point de vue?

L'Etat sensible

L'Etat de Vaud est évidemment impliqué dans un tel projet. La sensibilité cantonale dans tout ce qui touche au lac est à la hausse: pensez au plan directeur des rives, au souci de garantir à chacun l'accès au lac, qu'il soit promeneur ou navigateur, qu'il habite Lutry ou ailleurs. L'aspect écologique joue plus que jamais son rôle.

Jean-François Bauer et Yves Judod, au Service de l'aménagement du territoire, suivent le dossier. D'autres

sont concernés: les Eaux, bien sûr, les Routes pour les accès, le Service de lutte contre les nuisances, le Service de la faune. L'idée étant celle-là: profiter de la création de ce port pour privilégier l'aménagement public, préserver et améliorer les chemins piétons.

A l'Etat, on relève encore que le

La digue végétalisée

L'aspect écologique a été particulièrement soigné dans ce projet. Le bureau genevois Ecotec Environnement SA a été associé au projet dès le départ. Ainsi, à l'intérieur du port, une zone d'eau protégée

est prévue, qui restera libre de toute structure portuaire, favorable au développement de certaines espèces de poissons et d'oiseaux. Elle libérera du même coup la

vue devant le Vieux-Stand. La digue extérieure sera fortement végétalisée, favorisant la nidification de certains oiseaux d'eau.

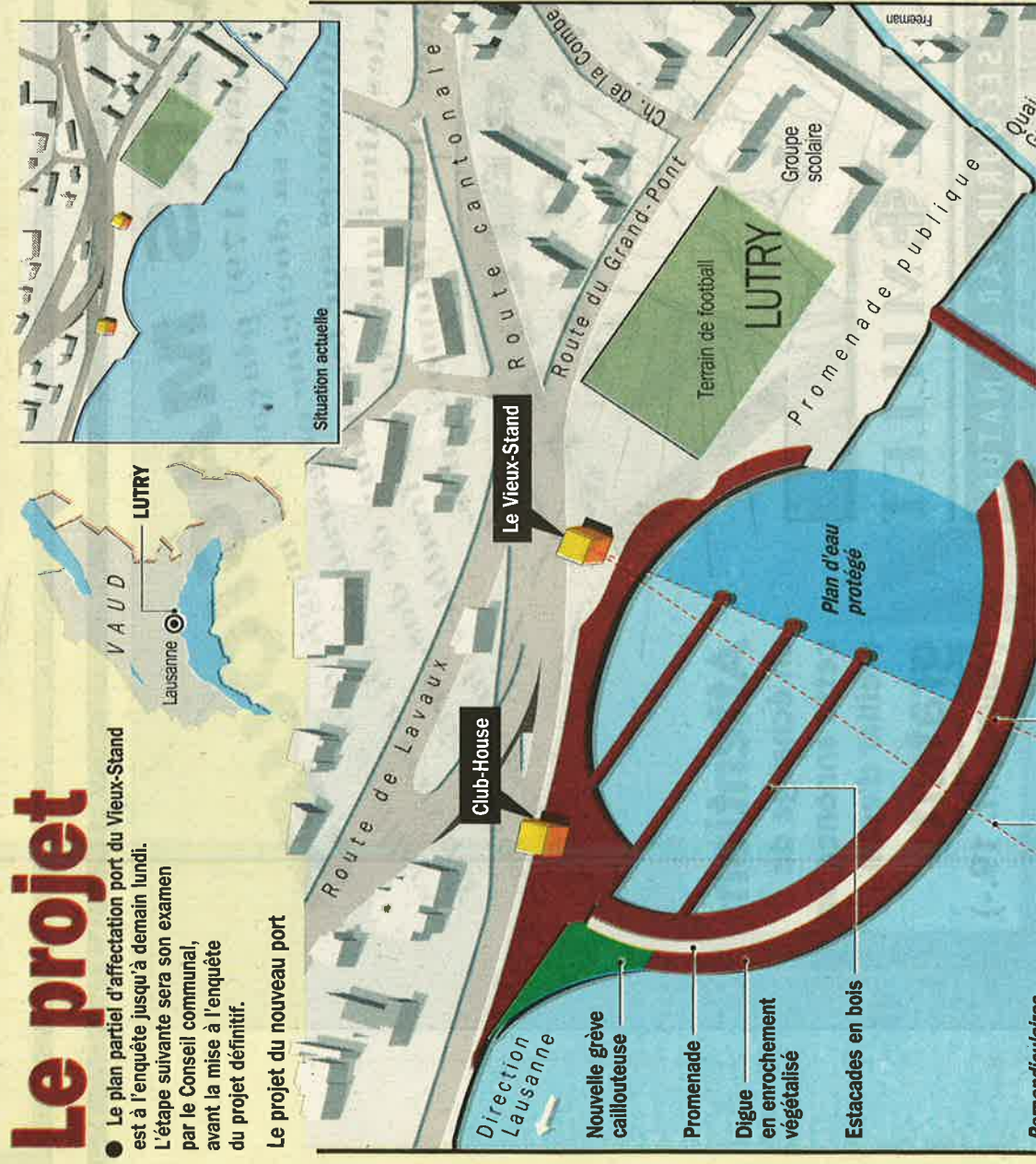
Enfin, une grève en galets sera créée à l'ouest. Elle contrebalancera l'effet très négatif des murs en béton qui caractérisent pour l'instant cette zone; l'effet visuel en sera amélioré d'autant.

D. P.

Le projet

- Le plan partiel d'affectation port du Vieux-Stand est à l'enquête jusqu'à demain lundi. L'étape suivante sera son examen par le Conseil communal, avant la mise à l'enquête du projet définitif.

Le projet du nouveau port



La parole aux opposants

Christian van Singer parle au nom du GPE-Lutry, qui s'était opposé à un projet antérieur plus massif. «L'anse naturelle se prête effectivement bien à un port. L'intégration du nouveau projet est bonne, surtout du côté de Lausanne. En revanche, la digue à l'est s'avance perpendiculairement au quai sur près de 80 mètres à un endroit fixé

arbitrairement. En fait, elle prolonge le côté du terrain de foot. Ce choix me fait trop penser au trait impérialiste tiré par l'urbaniste. C'est à la fois trop carré et trop définitif. Par ailleurs, les chemins piétonniers risquent d'être perturbés par les parkings envisagés; une réflexion à long terme s'impose ici.»

D. P.

Un long chemin

Daniel Pache est le président de la Coopérative du port du Vieux-Stand. Cette coopérative — faite de privés — gère le projet sur le plan financier, comme elle gèrera le port. «Le chemin est long pour arriver. Les premières discussions datent d'il y a dix ans et il y avait environ dix projets différents.» La future infrastructure intéresse beaucoup: «Pres de 270 per-

sonnes ont souscrit 1500 francs pour financer les études. Elles s'intéressent donc de façon ferme à avoir une place.» Les 90% des demandes proviennent du canton de Vaud et, sur ce pourcentage, environ un tiers de Lutry. Le port est budgétisé à 12 millions. Le prix moyen de la place reviendra à 39 000 francs.

D. P.

Voir plus loin

Le plan partiel d'affectation port du Vieux-Stand est pratiquement circonscrit aux limites du futur port. Mais la réflexion de Gabriele Rossi, en collaboration avec le plan partiel exploite des solu-

Pont. On pense ici à une future grande salle, on réfléchit à une solution pour le parking — car pour l'instant, le plan partiel exploite des solu-